



INFORMATION AUX MÉDIAS

Ajustement des dicastères à Val-de-Ruz

À mi-législature et après l'aboutissement du projet de réouverture de l'hôtel-restaurant de La Vue-des-Alpes, le Conseil communal de Val-de-Ruz ajuste ses dicastères afin de prendre en compte la nouvelle dynamique de façon optimale. Le tourisme est rattaché au futur dicastère « Écoles, jeunesse, transports publics et tourisme », alors que les mobilités douces sont prises en charge par le futur dicastère « Finances, développement territorial, énergie et mobilités ». Ces adaptations prennent effet le 17 août 2026.

La mi-législature coïncide avec plusieurs étapes-charnière pour le Conseil communal de Val-de-Ruz. Le projet phare de rénovation et remise en service de l'hôtel-restaurant de La Vue-des-Alpes a abouti avec succès et c'est désormais la phase d'exploitation, avec ses enjeux propres, qui s'ouvre.

Parallèlement, la stratégie touristique communale a été formalisée et a fait l'objet d'une consultation auprès de la population ainsi que des milieux professionnels. Le temps est venu de déployer les mesures de terrain, en y consacrant les moyens requis.

Ce passage de cap a conduit l'Exécutif à se pencher sur l'organisation de son administration en vue des nouveaux défis à relever et des évolutions à accompagner. La mission et la configuration de deux services sont adaptées à la nouvelle donne dès la rentrée scolaire 2026. D'une part, le service du tourisme est intégré au futur dicastère des écoles, de la jeunesse, des transports publics et du tourisme. D'autre part, les mobilités douces deviennent de la responsabilité du futur dicastère des finances, du développement territorial, de l'énergie et des mobilités, qui se charge également de la Commission communale de l'énergie.

Cette nouvelle organisation n'entraîne aucune suppression ni augmentation de poste. Le Conseil communal est convaincu qu'elle permet de fluidifier les flux d'information ainsi que l'organisation du travail, mettant les services en position de soutenir de manière encore plus efficiente la dynamique du moment.

Pour contact : M. Patrice Godat, chancelier, téléphone 032 886 56 22.

Val-de-Ruz, le 10 juillet 2026